



Syndicat National de l'Éducation
Physique de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGal/CH

Objet : demande d'audience situation STAPS

Paris, le 22 juin 2017

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

Madame la Ministre de l'enseignement supérieur,
Monsieur le Ministre de l'éducation nationale,

Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention et vous alerter sur la situation des STAPS qui interroge vos deux ministères. L'enseignement supérieur évidemment puisque la situation actuelle est le fruit des politiques menées et du financement de l'université. L'éducation nationale pour les questions d'orientation et de pré-requis pour entrer en STAPS.

Auparavant, nous tenons à vous rappeler l'engagement historique du SNEP-FSU sur ce sujet. Principal syndicat de l'Éducation Physique et Sportive, nous sommes sensibles aux questions relatives à la formation des enseignants qui débute en STAPS dans la filière « éducation-motricité ». Par ailleurs, investi sur le secteur sport puisque notre champ de responsabilité couvre le ministère des sports et ses agents, nous suivons d'autres filières de formation au sein des STAPS telle que « Entraînement sportif ». Lorsqu'il y a des débats ou des négociations sur ce sujet, le SNEP-FSU est souvent « oublié » dans la liste des invités et nous sommes régulièrement obligés de solliciter une audience spécifique. Nous souhaiterions, au vu de notre situation particulière et notre implication historique, être systématiquement présents, dans le cadre ministériel ou interministériel, lorsque ce sujet est abordé.

Depuis sa création, la discipline STAPS (74ème section) fait l'objet d'un engouement croissant. Plusieurs effets se conjuguent pour expliquer ce phénomène. Initialement orientée principalement vers la formation des enseignants d'EPS, elle s'est diversifiée pour ouvrir des débouchés vers d'autres champs d'activité. Dans le même temps le sport s'est développé de façon considérable, avec des besoins croissants en matière d'emploi, de formation, de recherche.

Les STAPS se sont construits sur une formation pluridisciplinaire exigeante (sciences et techniques des APS) qui conduit, les chiffres en attestent, à une excellente professionnalisation et un taux d'insertion très élevé, comparativement à d'autres disciplines universitaires.

Comment se fait-il que cette discipline soit alors si peu dotée en moyens d'encadrement, comparativement à d'autres ? Comment se fait-il qu'alors que la France cherche à briller au plan international en sollicitant l'organisation des grandes compétitions internationales, les STAPS ne soient un exemple, voire un modèle à suivre pour d'autres pays ? Comment se fait-il que la recherche n'y soit pas valorisée, encouragée, financée ?

Comment se fait-il enfin que la question du tirage au sort pour l'entrée en STAPS, affaire si promptement résolue lorsqu'il s'agit de l'entrée en première année des professions de santé, fasse d'année en année de plus en plus de remous ?

Il y a inadéquation entre la demande de formations sur le sport correspondant à des besoins sociaux et les moyens qui lui sont alloués.

Un exemple s'il en est : le secrétaire d'Etat du précédent gouvernement, T. Mandon, avait alloué en septembre 2016 100M d'euros pour les filières « en tension », c'est-à-dire celles ne pouvant suivre la démographie étudiante. Les STAPS n'en n'ont pas vu, à ce jour, le moindre centime.

Les STAPS sont la seule discipline aujourd'hui véritablement en tension. Devons-nous attendre l'explosion imminente ?

Précédemment au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, on nous a beaucoup parlé de gestion de flux, et cherché par les moyens du bord (tirage au sort par exemple) à limiter l'orientation en STAPS, sans réfléchir réellement au fond du problème. Un algorithme (APB) ne résoudra pas un problème humain et un problème de société.

La question de l'orientation est une question sérieuse qui interroge l'éducation physique et sportive et les séries au Bac et sur laquelle nous avons fait depuis longtemps des propositions.

Sur l'EPS, nous considérons évidemment que l'horaire actuel en lycée ne correspond plus aux besoins, d'abord sociaux, et aux modes de vie des adolescent-es d'aujourd'hui. Il en faut plus pour espérer donner des habitudes de pratiques et des connaissances nécessaires à une vie active. Les programmes actuels combinés aux horaires ne permettent plus aux jeunes de se situer correctement : certains parce qu'ils ont 14 au Bac peuvent imaginer qu'ils sont « bons », suffisamment par exemple pour aller en STAPS. Il y a donc toute une réflexion à mener sur le rôle des enseignants d'EPS dans l'orientation. De la même façon, nous demandons depuis longtemps la création d'une série au Bac qui ouvrirait cette perspective universitaire (STAPS) en dotant les jeunes des pré-requis nécessaires. Il est temps d'envisager sérieusement le sujet pour créer une « culture » de formation où il serait progressivement admis qu'une orientation en STAPS nécessite un certain « bagage ».

Le sujet est grave et prend une importance de plus en plus conséquente d'année en année. Il faut réévaluer les moyens offerts à la filière, et chercher des solutions pour réguler l'augmentation constante des demandes en prenant des mesures structurelles tout en permettant à chaque jeune de pouvoir obtenir la filière et l'orientation de son choix.

Nous sollicitons donc, par le présent courrier, l'organisation rapide d'une réunion pour faire le point sur la situation problématique et grave des STAPS, et pour envisager des solutions possibles à court et moyen terme. Cette réunion devrait avoir un large périmètre et mettre autour de la table le ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le directeur de la C3D, les syndicats représentatifs du champ (SNEP, SNESUP), les syndicats étudiants, des formateurs représentant les différentes filières.

Nous souhaiterions pouvoir discuter de cet ensemble avec vous, et en l'attente de l'organisation d'une véritable table ronde.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général